

Avis aux porteurs de parts



FERMETURE DES PARTS DE CATÉGORIE N DES FONDS DESJARDINS

Desjardins Société de placement inc. (le « gestionnaire »), à titre de gestionnaire des Fonds Desjardins, désire vous informer de la fermeture des parts de catégorie N des Fonds Desjardins suivants :

- Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global
- Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales
- Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique
- Fonds Desjardins Actions américaines croissance
- Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines
- Fonds Desjardins Actions outre-mer
- Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance
- Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales
- Fonds Desjardins Actions mondiales croissance
- Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales (auparavant Fonds Desjardins SociéTerre Environnement)
- Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives
- Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres
- Fonds Desjardins Opportunités des marchés émergents
- Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents
- Fonds Desjardins FNB Alt long/court marchés boursiers neutres
- Fonds Desjardins Infrastructures mondiales

Suite à la décision du Groupe TMX Limitée de mettre fin aux activités de la plateforme NAVex, plateforme utilisée pour la distribution des parts de catégorie N, le gestionnaire a décidé de fermer cette catégorie de parts.

Il est prévu que les parts de catégorie N cesseront d'être transigées le ou vers le **9 décembre 2022** (la « date de fermeture »). **Nous vous invitons à communiquer avec votre représentant avant cette date** si vous avez des questions ou afin d'examiner avec lui les options qui s'offrent à vous :

- 1. Vous pouvez opter pour un autre de nos Fonds Desjardins ou une autre de nos solutions de placement.**
- 2. Vous pouvez procéder au rachat de vos parts du Fonds avant la date de fermeture.**

Si vous détenez toujours des parts de catégorie N à la date de fermeture, le gestionnaire procédera au rachat de vos parts et vous remettra le produit de rachat.

De plus, veuillez noter qu'une distribution spéciale composée de revenus et des gains en capital pourrait être versée préalablement à la date de fermeture.

Aucuns frais d'opérations

Le gestionnaire renonce à percevoir, le cas échéant, tout frais de rachat liés au rachat des parts des parts de catégorie N à la date de fermeture.

Suspension à la vente des parts du Fonds

Depuis le 3 octobre 2022, le gestionnaire a suspendu tout investissement additionnel dans les parts de catégorie N.

Incidences fiscales

Pour les comptes enregistrés

La substitution de vos parts n'engendrera aucun impact fiscal puisque vos parts sont détenues dans un régime enregistré. Les gains ou les pertes en capital que vous réaliserez lors de la substitution ne seront pas assujettis à l'impôt sur le revenu.

Le présent sommaire est de nature générale seulement et ne fait pas état de toutes les incidences fiscales possibles. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller fiscal au sujet de votre situation personnelle.

Si vous ne détenez plus de parts de catégorie N, veuillez ignorer cet avis.

En date du 7 octobre 2022

DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC. GESTIONNAIRE DES FONDS DESJARDINS

Desjardins et Desjardins Gestion de patrimoine sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence.